

> ENGAGEMENT N°36

QUAND LES CHANTIERS CRÉENT DES EMPLOIS...

Les chantiers qui prennent place à La Duchère sont créateurs de nombreux emplois et favorisent l'insertion professionnelle des publics les plus en difficulté. Explication par l'exemple avec la démolition de la barre 210 qui permet à des personnes d'accéder à un travail.

Le GPV soutient l'insertion, la loi M en donne les moyens. Dans le cadre des marchés passés par les collectivités de Ville de Lyon ou le Grand Lyon... ou les organismes HLM avec les entreprises du bâtiment, une charte prévoit l'inscription d'une clause d'insertion. Elle fait obligation aux entreprises concernées de recruter sur leurs chantiers des personnes de l'agglomération rencontrant des difficultés d'insertion.

De leur côté, les donneurs d'ordre à l'origine des marchés publics s'engagent à mobiliser toutes les structures de l'insertion pour répondre aux attentes des entreprises et des publics concernés. Les quatre GPV de l'agglomération lyonnaise, dont celui de La Duchère, lancent donc de grands chantiers créateurs d'emplois.



> Qui est concerné par ces emplois et où s'adresser ?

Les demandeurs d'emplois des quartiers concernés par les opérations de renouvellement urbain peuvent postuler s'ils répondent à un de ces critères :

- > Ils sont inscrits à l'ANPE depuis plus de 12 mois.
- > Ils sont inscrits à la Mission Locale.
- > Ils sont bénéficiaires du RMI.

Ils peuvent contacter l'Équipe Emploi Insertion (EEI) ou OREA.

Vous n'entrez pas dans ces critères, mais vous souhaitez travailler dans le bâtiment ?

Vous pouvez contacter l'équipe professionnelle "bâtiment" de l'ANPE de Ville (04 78 82 48 30).

> À noter :

Les entreprises ne sont pas tenues de recruter uniquement sur le quartier, pour de emplois à La Duchère. De la même manière, une personne de La Duchère peut être amenée à travailler sur un autre site dans le cadre de son contrat d'insertion.



La démolition de la barre 210, rue de l'Arrière.



LA DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE 210, CE SONT 25 EMPLOIS CRÉÉS !

La démolition de la barre 210, boulevard de La Duchère, a commencé en juin dernier. Comment ne pas entendre les marteaux piqueurs et le va-et-vient incessant des camions ? Comment ne pas imaginer qu'il y a peut-être un emploi sur ce chantier ?

« Ce n'est pas si facile de faire coïncider les recherches d'emploi des habitants de La Duchère et les besoins en main d'œuvre sur les chantiers », explique Daniel Martin, directeur adjoint de Girol, entreprise de travail temporaire d'insertion. Cette structure a pourtant déjà placé 29 salariés depuis le mois de juin sur les chantiers de La Duchère, dont une majorité issue du quartier. « Un chantier de démolition c'est aussi un univers, il y a des règles à connaître », ajoute-t-il.

Pour Eric Beasse, conseiller à Girol, cette opération « emploi sur les chantiers » n'est pas encore finie mais elle est déjà très positive. Elle a permis à 16 personnes du quartier de travailler sur le long terme, pendant parfois plusieurs mois pour ceux qui tenaient le coup : « Dès que l'on dépasse les 450 heures de travail, cela ouvre pour les salariés des droits qui vont leur permettre de suivre, s'ils le souhaitent, une formation qualifiante. C'est déjà un résultat vraiment encourageant. »

Aujourd'hui, une dizaine d'entre eux peut prétendre à cette formation dans les métiers du bâtiment. Avec une qualification et de l'expérience, Girol se fait fort de leur trouver du travail.

CHANTIER DE LA BARRE 210 LES CHIFFRES

- > 25 personnes ont bénéficié d'une mission d'intérim sur ce chantier.
- > 16 sur 25 habitent la Duchère.
- > La moitié a moins de 26 ans, l'autre moitié entre 35 et 40 ans.

LES EMPLOIS SUR L'ENSEMBLE DES CHANTIERS AU 31/08/2005

- > 76 personnes ont bénéficié d'un emploi sur l'un des chantiers de démolition.
- > 28 d'entre elles habitent La Duchère.
- > 10 200 heures de travail générées.
- > 67 équivalents temps plein.

> CONTACTS

> ÉQUIPE EMPLOI INSERTION
227, AV. DU PLATEAU
69003 LYON
TEL. : 04 78 82 79 35

> OREA
454, AV. DE LA SAUVEGARDE
69003 LYON
TEL. : 04 72 52 22 52



Témoignages

> Hamed L. - 21 ans

« J'habite à la Sauvegarde. Je savais qu'il y avait du travail sur ces chantiers. Alors j'ai cherché et c'est mon conseiller à l'EEI qui m'a envoyé vers Girol. Après, j'aimerais faire une formation dans le bâtiment pour continuer à travailler en intérim. »

> Matthieu C. - 19 ans

« Mon conseiller à l'ANPE m'a dit qu'il y avait de l'emploi ici, alors j'ai envoyé un CV et une lettre de motivation à l'entreprise SMD qui démolit la barre 210. Ensuite Girol m'a contacté. Je travaille sur ce chantier depuis trois mois. J'habite juste à côté, au 549. À la fin du chantier, Girol me propose de faire une formation de maçon constructeur professionnel en voirie et réseaux. Elle se passe à l'Alpa de Saint-Priest. »